

Communiqué de presse

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

CNW CODE 01

TÉLÉCOPIE – MÉDIAS ETHNIQUES

Immigration dans la région de Montréal

SIGNATURE D'UNE ENTENTE INTÉRIMAIRE ENTRE LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC ET LES ÉLUS DE LA RÉGION DE MONTRÉAL

Montréal, le 24 juillet 2007 – Le gouvernement du Québec et la Conférence régionale des élus (CRÉ) de Montréal ont signé une entente intérimaire de partenariat en immigration, à hauteur de 375 000 \$, qui permettra, au terme de l'année 2007-2008, de financer des projets concrets et de finaliser les préparatifs d'un partenariat qui s'étendra sur trois ans.

Cette entente de régionalisation prévoit que le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles investira 200 000 \$, alors que la CRÉ de Montréal injectera 175 000 \$. Ces sommes seront consacrées à la mise en œuvre des priorités découlant du Plan d'action de la région de Montréal en matière d'immigration, d'intégration et de relations interculturelles. Rappelons que ce plan d'action, qui s'inscrit dans le Plan d'action gouvernemental *Des valeurs partagées, des intérêts communs*, est le résultat de travaux amorcés précédemment entre la CRÉ de Montréal et les partenaires régionaux.

« Notre partenariat avec la Conférence régionale des élus de Montréal est déjà bien établi, a déclaré la ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles, M^{me} Yolande James. Notre gouvernement s'engage à investir financièrement afin d'assurer la continuité de nos actions en mettant en œuvre dès maintenant des projets structurants tout en préparant les étapes d'un partenariat à plus long terme. »

Pour le président de la CRÉ de Montréal, M. Claude Dauphin, cette entente est fondamentale pour la région. « Montréal s'est édifiée par des vagues d'immigration provenant d'horizons fort différents. Cette diversité, qui nous caractérise, est un atout précieux pour notre développement, et grâce à cette entente nous serons mieux en mesure d'assurer l'essor de notre collectivité », a précisé M. Dauphin.

Pour la période 2007-2008, les parties s'entendent pour susciter et réaliser des projets qui contribueront aux objectifs du Plan d'action de la région de Montréal tout en sensibilisant les différents partenaires autour des enjeux liés à l'immigration, à l'intégration et aux relations interculturelles en vue de convenir d'une prochaine entente triennale, fruit des efforts concertés.

La région de Montréal est le premier lieu d'établissement des personnes immigrantes. Plus de 115 000 personnes immigrantes originaires d'une centaine de pays se sont établies dans la métropole québécoise entre 2001 et 2005 et y étaient toujours présentes en 2007.

« Cette entente confirme encore une fois la volonté de notre gouvernement d'agir concrètement pour aider les personnes que nous accueillons sur notre territoire. Ce partenariat est le résultat d'une collaboration fructueuse entre des acteurs qui épousent la même vision du futur », a conclu la ministre Yolande James.

Source : Nathalie Angibeau
Attachée de presse
Cabinet de la ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles
514 873-9940

Renseignements : Michèle Hudon
Direction des affaires publiques et des communications
Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles
514 873-8624, poste 20393

Yvan Thériault
Conférence régionale des élus de Montréal
Tél. : 514 842-2400, poste 2813
Cell. : 514 233-9019